

**Zeitschrift:** Bulletin du ciment  
**Herausgeber:** Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)  
**Band:** 16-17 (1948-1949)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Le béton dans les installations d'épuration des eaux résiduaires  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-145322>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DU CIMENT

OCTOBRE 1949

17ÈME ANNÉE

NUMÉRO 22

---

## Le béton dans les installations d'épuration des eaux résiduaires

Pendant longtemps, on jugea superflu d'épurer les eaux résiduaires avant de les restituer à un cours d'eau. Ceci conduit à la longue à une pollution croissante des eaux d'écoulement et des eaux souterraines. Tout cours d'eau a bien un certain pouvoir d'autoépuration, c'est-à-dire qu'il peut transformer les matières organiques causes de souillure en matières minérales inoffensives. Mais ce pouvoir est limité. Si l'on déverse dans une rivière ou dans un lac plus de matières polluées qu'ils n'en peuvent transformer, il en résulte de profondes modifications de l'état biologique de l'eau.

Pour bien apprécier la gravité du problème, il faut se rappeler que l'eau est un des éléments les plus importants, et que sans elle aucune vie n'est possible. D'autre part, les réserves utilisables ne sont pas du tout aussi grandes qu'on le croit en général. Au contraire, dans bien des régions elles font défaut. L'augmentation du confort et de l'industrialisation provoque une demande toujours accrue d'eau de qualité; pour y faire face, il faut donc absolument s'occuper du problème de sa protection. La première mesure à prendre est l'épuration des eaux ménagères et industrielles avant leur restitution au cycle naturel.

2 La pollution des eaux peut être provoquée par des matières très diverses. On les classe en trois catégories principales:

matières solides décantables

matières solides non décantables

matières solubles.

Les premières seront éliminées par gravité dans des bassins de décantation où, grâce à une vitesse d'écoulement réduite, elles auront le temps de se déposer; elles forment une boue qu'on peut recueillir et traiter par des moyens appropriés. L'efficacité de ces bassins de décantation est malheureusement assez limitée, car dans les eaux ménagères par exemple, un tiers seulement des impuretés est formé de matières déposable.

Si une épuration plus complète est nécessaire, on utilise alors des procédés biologiques. Il s'agit de processus imitant la nature et utilisant l'action de bactéries qui transforment les impuretés dissoutes en boue décantable. On arrive ainsi à éliminer le 95 % des impuretés contenues dans les eaux usées. Ainsi, même par ce procédé, l'épuration n'est pas totale, et après ce traitement, l'eau contient encore des sels de valeur (nitrates, phosphates, etc.) utilisables comme engrains agricoles. On devrait donc se servir de ces eaux pour l'arrosage des cultures dans une plus grande mesure.

Mais l'épuration de l'eau ne résoud pas complètement le problème posé. Il reste à se débarrasser des résidus retenus dans les installations. Pour différentes raisons, on ne peut pas employer ces boues comme engrains sans les traiter spécialement. On les soumet donc à une intense putréfaction des cuves chauffées artificiellement où elles subissent une décomposition avancée et perdent une grande partie de leur eau. La boue nauséabonde se transforme ainsi en un produit de couleur sombre, homogène et inodore, qui ne rappelle en rien son origine et constitue un excellent engrain équivalent au fumier de ferme. Mais l'eau libérée lors de la décomposition contient également de précieux engrains très utiles à l'agriculture.

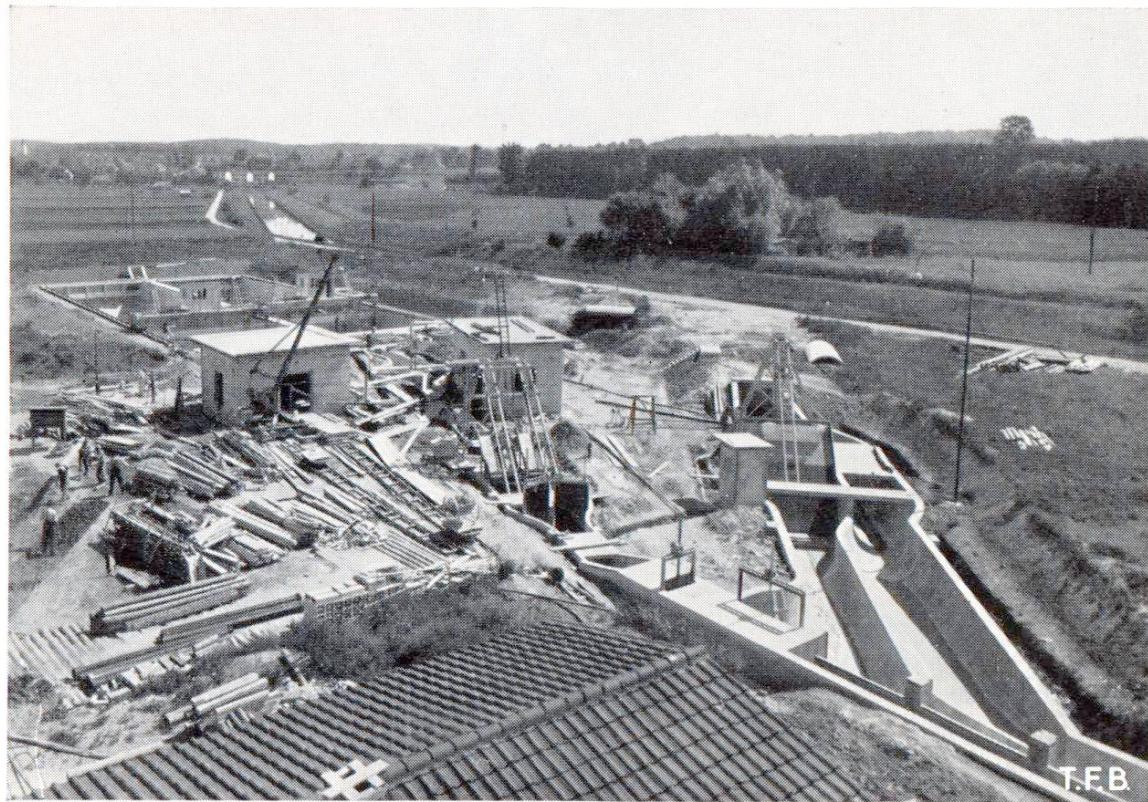
Ainsi, les résidus d'aliments tirés du sol y retournent comme engrains, et rétablissent un certain équilibre en évitant son appauvrissement. La fermentation des boues produit encore un gaz de pouvoir calorifique élevé ( $6\ 500\ \text{cal}/\text{m}^3$ ), composé de  $\frac{2}{3}$  de méthane et d' $\frac{1}{3}$  d'acide carbonique. Une partie de ce gaz sert au chauffage artificiel des cuves, ce qui permet d'y créer les conditions nécessaires à une décomposition bactérienne.

**3** rapide. Le reste peut être mélangé au gaz d'éclairage, ou brûlé, comme carburant dans les véhicules automobiles. On parviendra peut-être encore à utiliser chimiquement le précieux méthane, au lieu de le détruire par combustion.

L'emploi des gaz récupérés permet de réaliser des recettes appréciables couvrant une grande partie des frais d'exploitation. Malheureusement, la récupération des gaz n'est pas rentable dans les agglomérations inférieures à 10 000 habitants. C'est la raison pour laquelle on tend à réaliser d'importantes centrales et quand les conditions le permettent, à grouper plusieurs localités pour l'établissement en commun d'un appareillage d'épuration de leurs eaux. Il faut noter encore que les grandes installations favorisent une épuration plus complète, grâce à leur technique plus perfectionnée et à la surveillance plus suivie dont elles sont l'objet.

Et maintenant, quel est le rôle du béton dans tout ceci? Les installations d'épuration et leur réseau de canalisations sont des ouvrages appartenant au génie civil. Le béton y a donc largement sa place. Il faudra cependant porter une attention spéciale au problème de la protection contre la corrosion, car certaines eaux résiduaires ont des propriétés agressives vis-à-vis du béton.

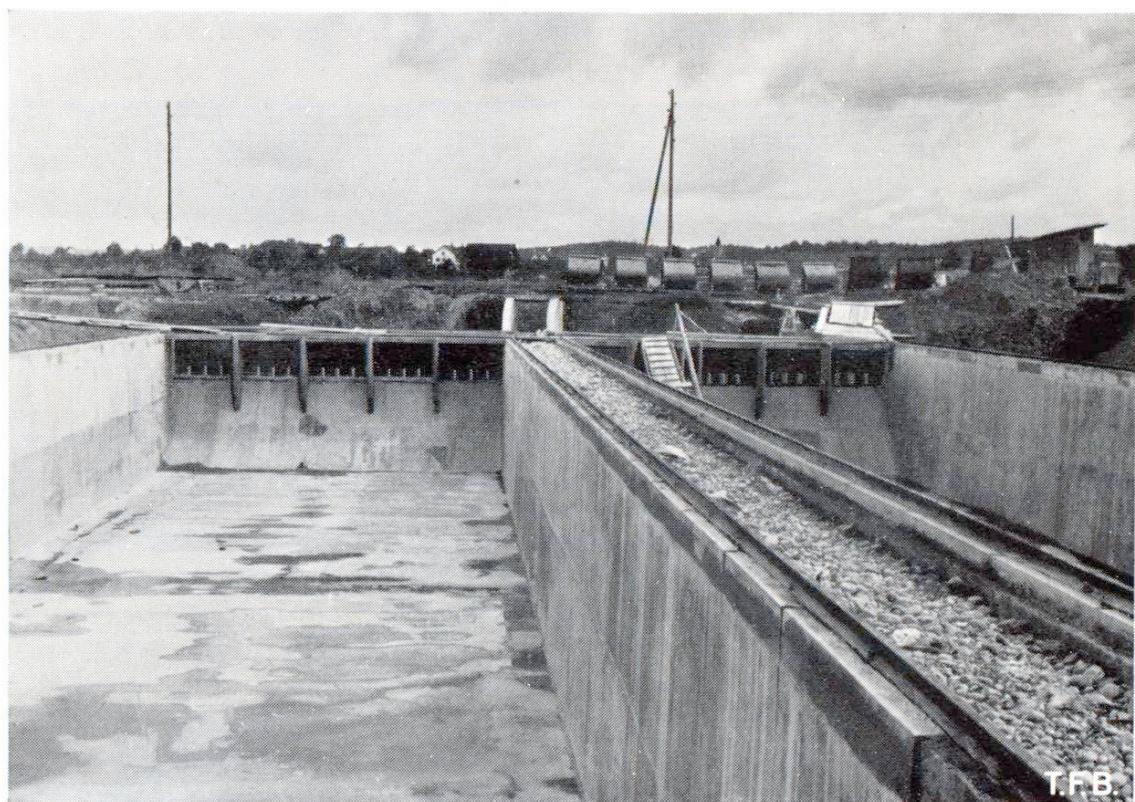
Les illustrations qui accompagnent ce texte représentent des installations d'épuration existantes ou en construction.

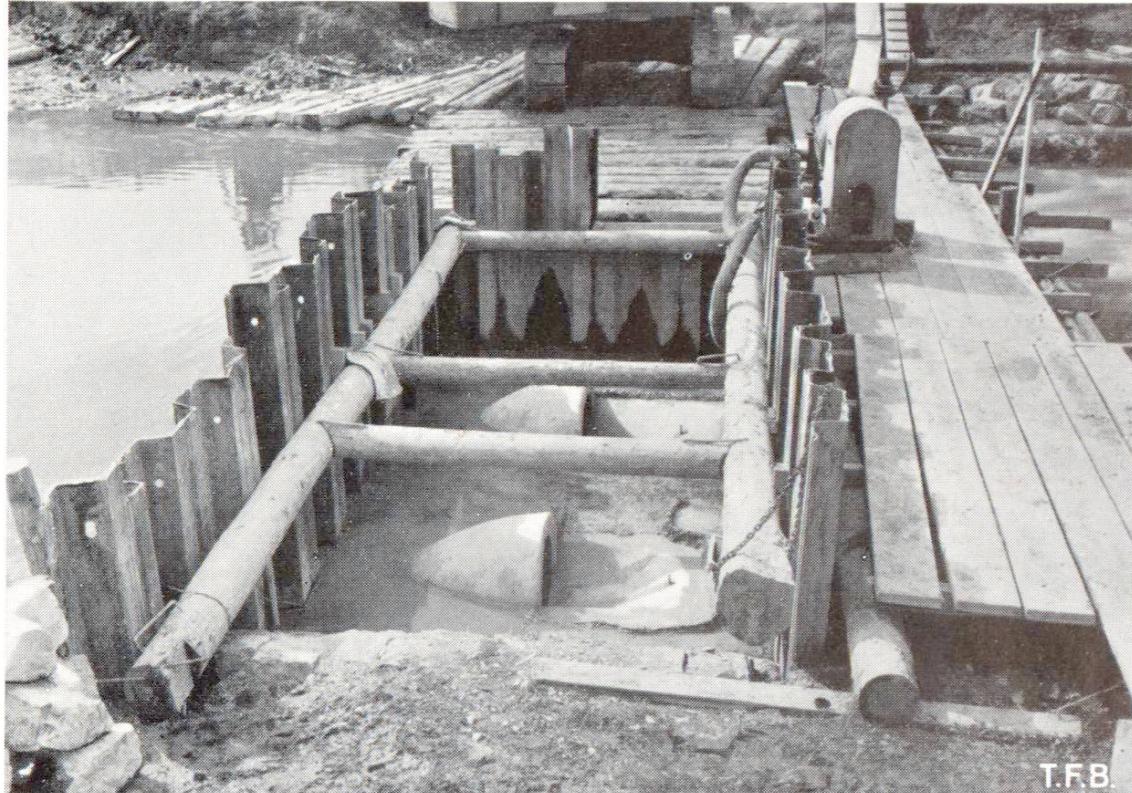


**Fig. 1 Installation d'épuration de la ville de Zürich, sur la Glatt pour 60 000 habitants**

**Fig. 1a** Vue générale du chantier à vol d'oiseau. Au premier plan: Canal d'aménée avec ouvrage d'évacuation des eaux de pluie. Au milieu: Rateau automatique. Dans le bâtiment de droite le désintégrateur. Au fond: Deux bassins de décantation avec dispositif pour l'enlèvement des boues (système Mieder). Tout au fond, la Glatt où se déversent les eaux épurées

**Fig. 1b** Un bassin de décantation vide vu de l'amont. Capacité 1300 m<sup>3</sup>

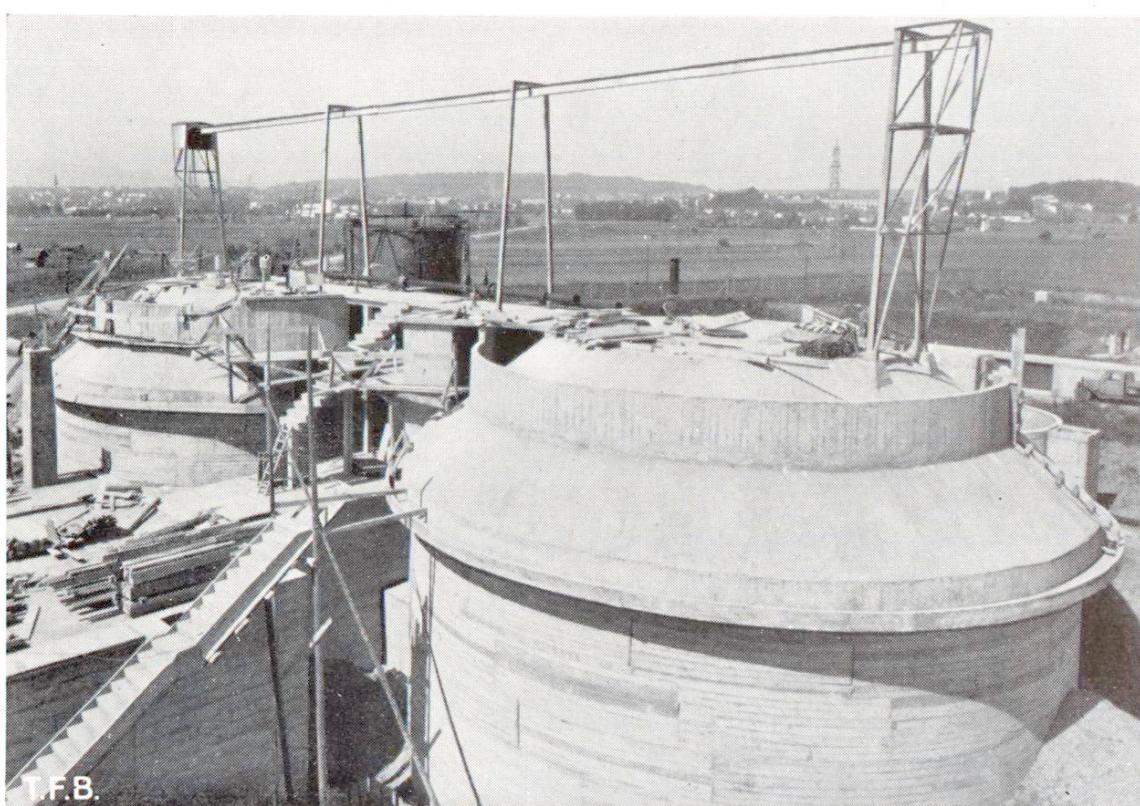




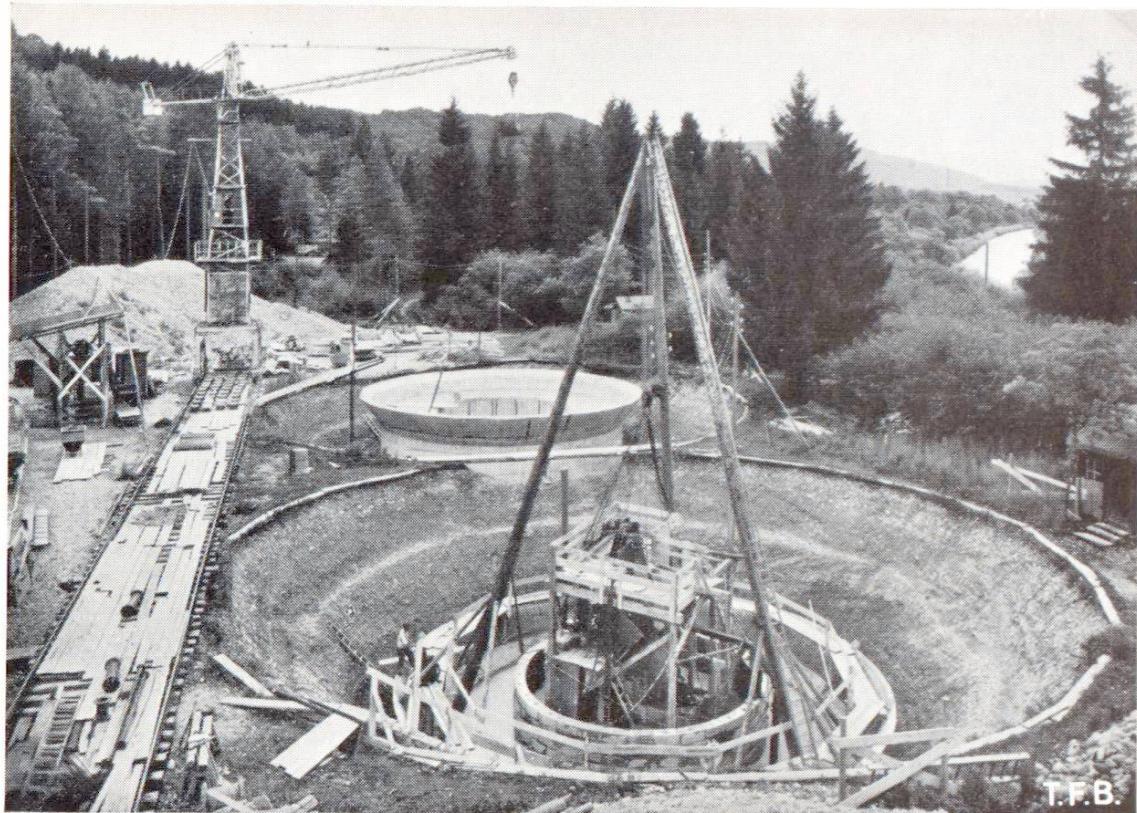
T.F.B.

Fig. 1 c L'ouvrage de restitution qui doit répartir les eaux sur toute la largeur de la rivière

Fig. 1 d Les cuves de décomposition en construction. Capacité 1300 m<sup>3</sup> chacune



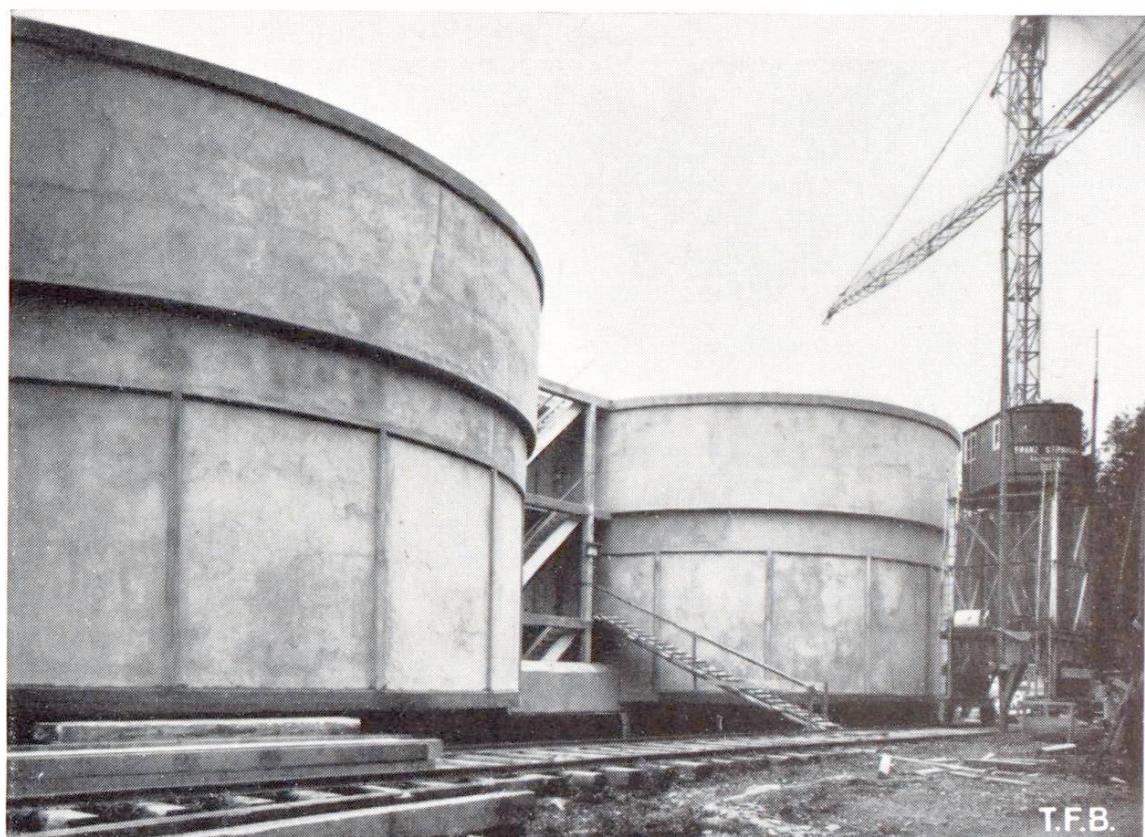
T.F.B.

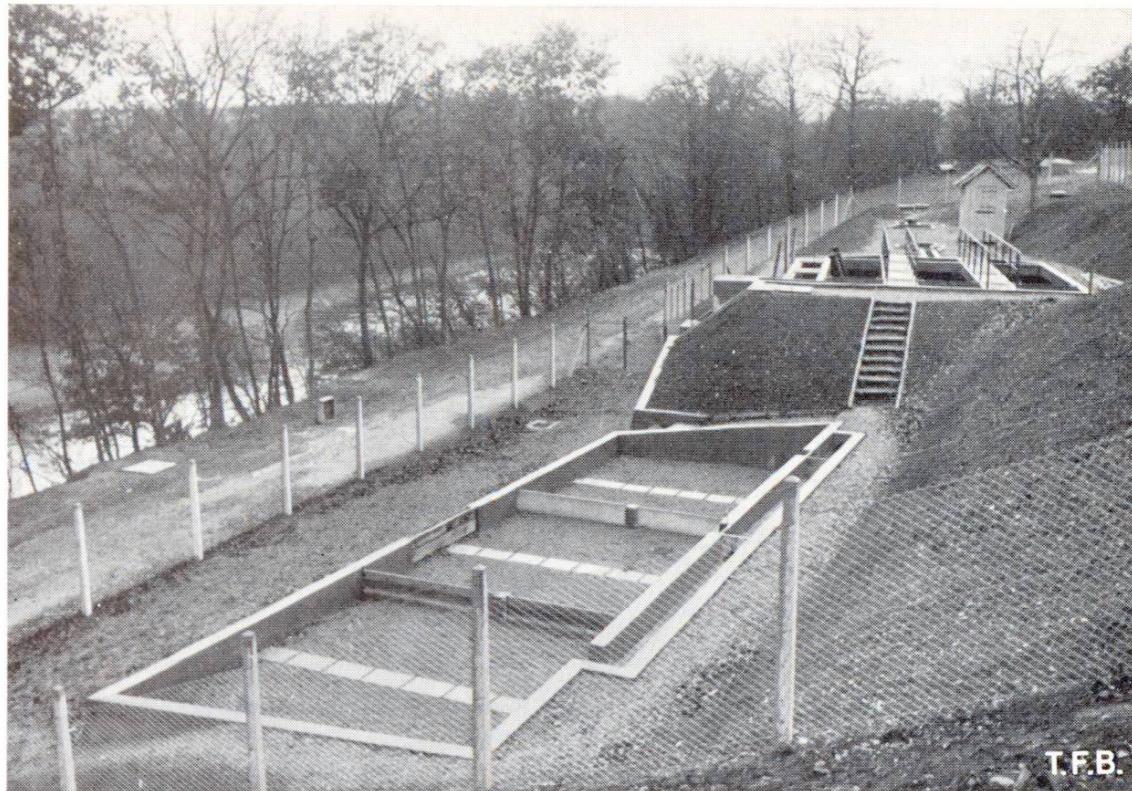


**Fig. 2. Installation d'épuration de la ville de Winterthur, au Hard, pour 65 000 habitants**

Fig. 2 a Les bassins de décantation en entonnoir, pendant la construction. Capacité 1200 m<sup>3</sup> chacun

Fig. 2 b Les cuves de décomposition de 2000 m<sup>3</sup> chacune





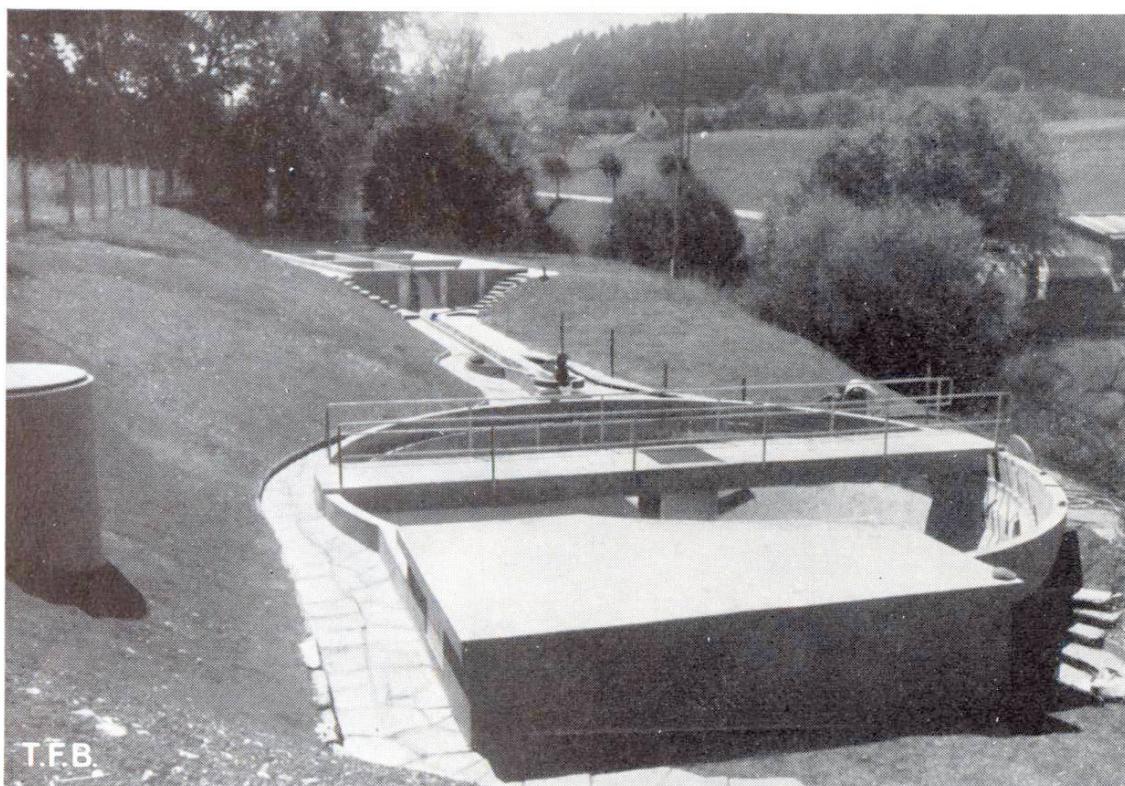
**Fig. 3 Installation d'épuration de la commune de Dachsen-Uhwiesen pour 1700 habitants**

A partir de l'arrière plan: Evacuation des hautes eaux: Désableur. Bassin de décantation à deux étages avec évacuation des boues par dessous. Lit de séchage des boues. Les eaux épurées se déversent dans le Rhin visible à gauche

**Fig. 4 Installation d'épuration de la commune de Weisslingen (Ct. Zurich)**

Participants: La commune 800 habitants. Tissage et tricotage S. A. A. und R. Moss, département teinturerie et blanchisserie, équivalent environ à 2500 habitants

**Fig. 4a Vue générale. Au fond: Bassin de compensation avec évacuation des eaux de pluie. Au milieu: Désableur. Devant: Bassin de décantation en enfonnoir avec pompage des boues**



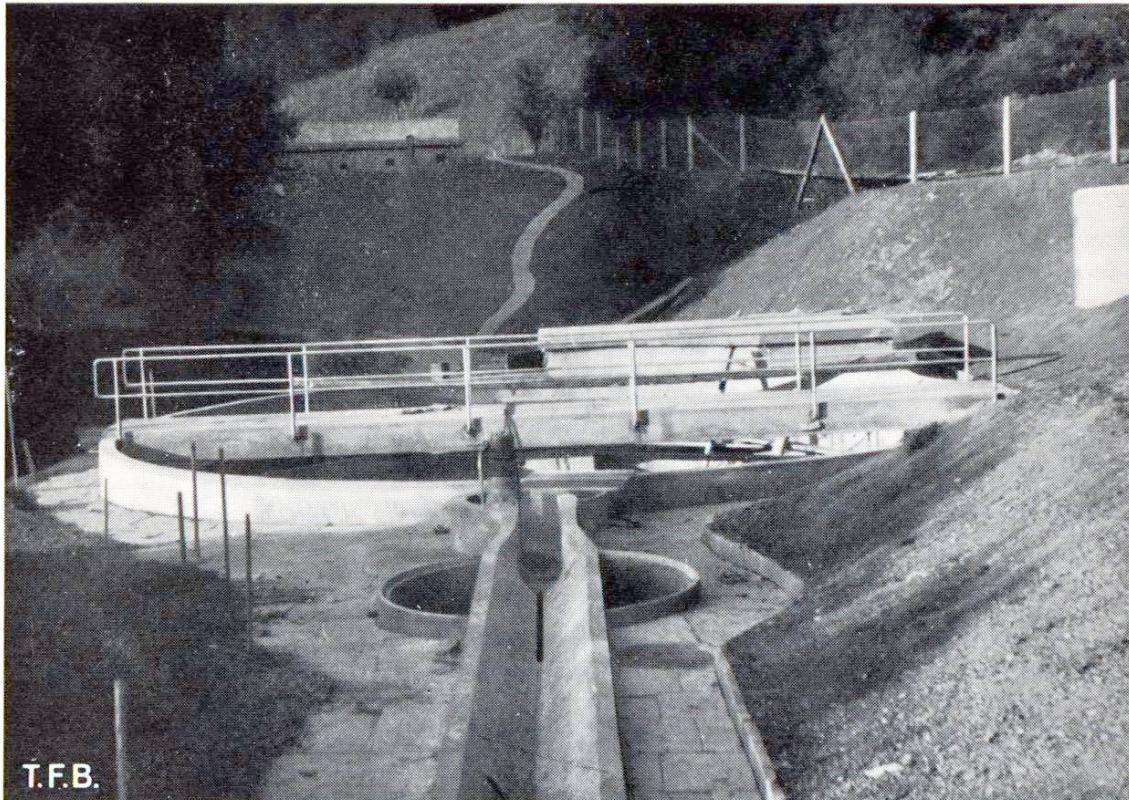
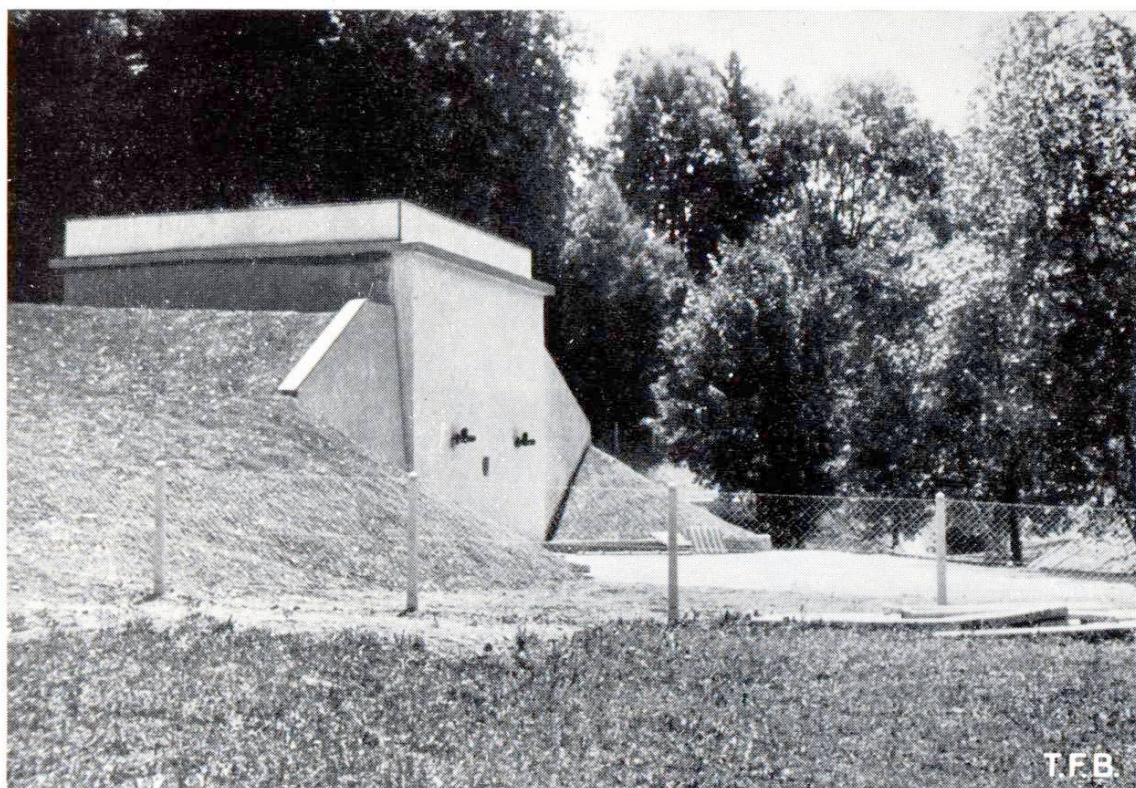
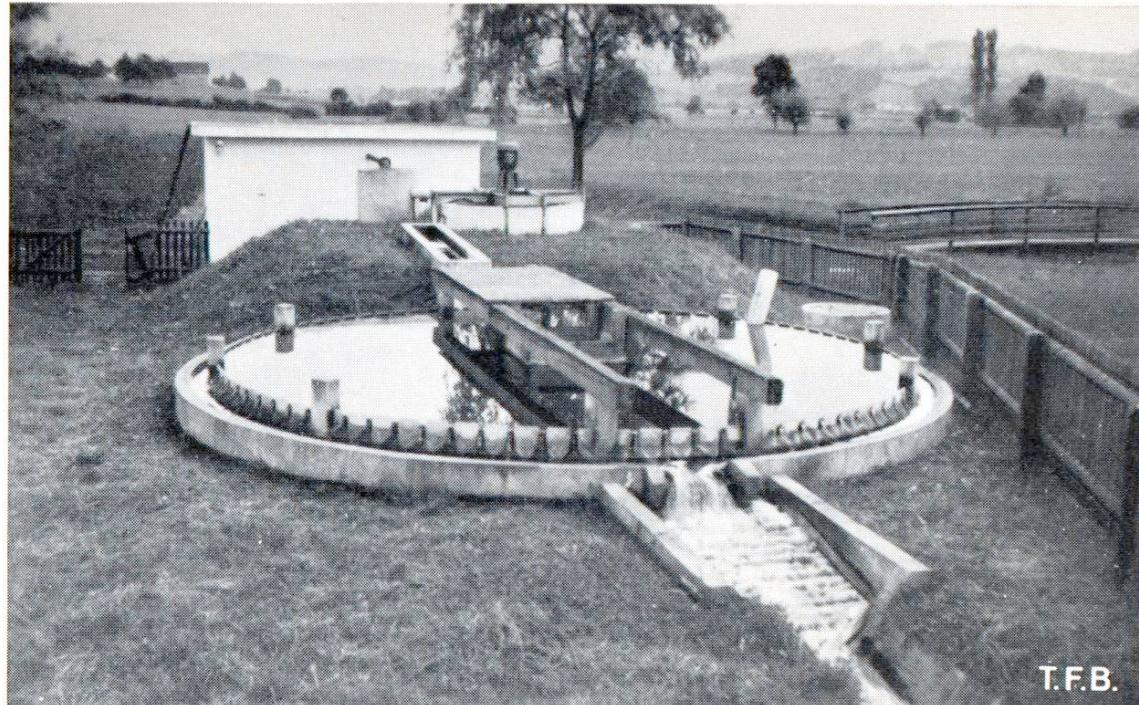


Fig. 4b Désableur et bassin de décantation

Fig. 4c Cuve de décomposition



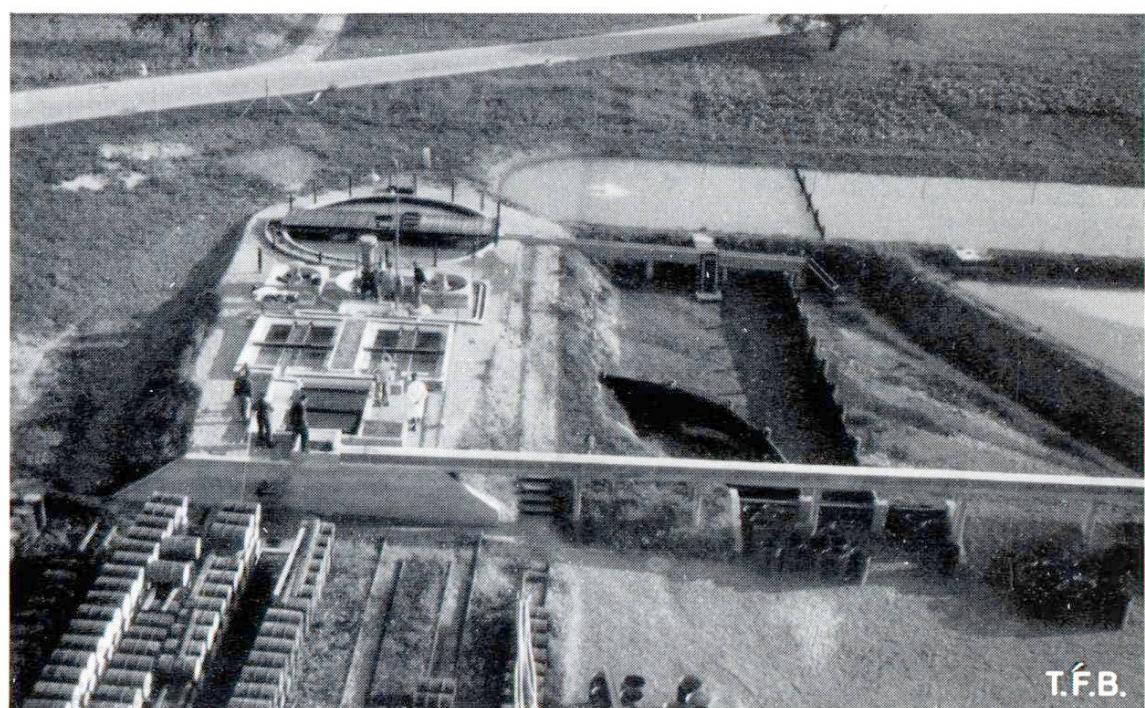


**Fig. 5 Installation d'épuration de la blanchisserie et teinturerie Hofmann & Cie., S. A. Uznach**

Vue générale montrant à partir de l'arrière plan: L'installation de pompage. Canal d'amenée avec mélangeur. Bassin de décantation en entonnoir avec canal d'évacuation

**Fig. 6 Installation d'épuration de la Fabrique d'huile et de produits chimiques S. A., Hausen (Argovie)**

**Fig. 6a** Vue générale. En partant du premier plan: 3 séparateurs d'huile 2 agitateurs et au milieu l'installation pour le dosage de la chaux. Bassin de décantation en entonnoir. Au fond à droite, le bassin de dilution; devant les bassins à boue



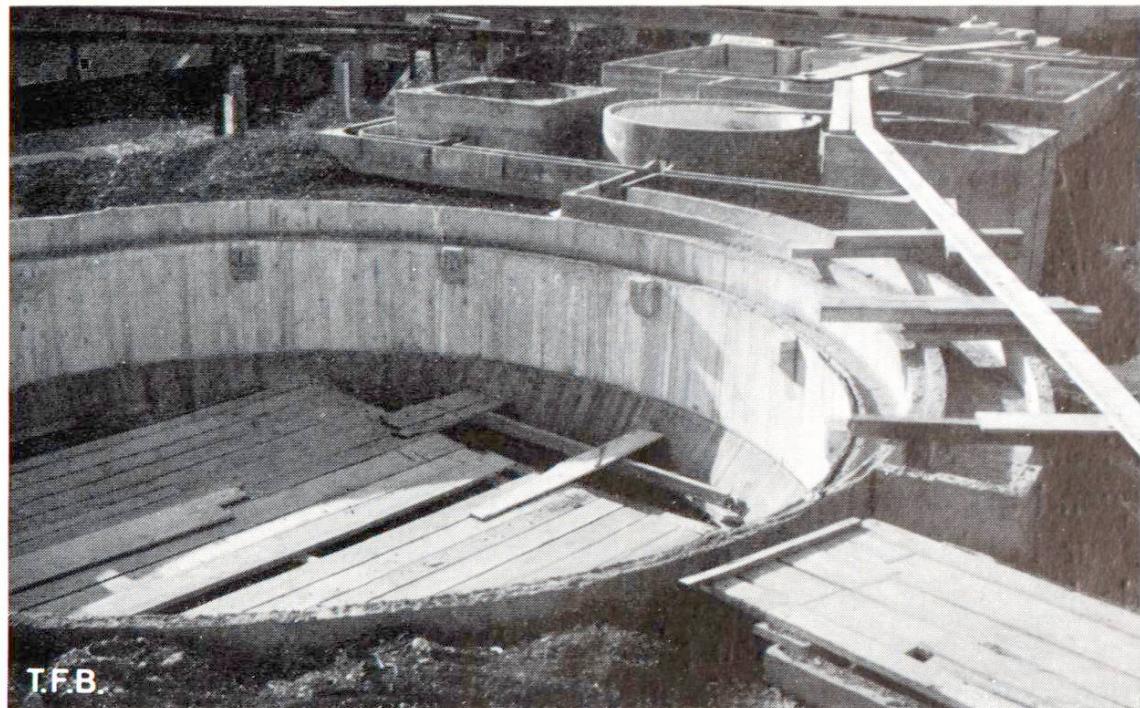


Fig. 6b Le bassin de décantation en construction. Derrière, l'agitateur et le doseur à chaux. Au fond les séparateurs d'huile

Fig. 6c Détail du canal d'amenée au bassin de décantation, avec mélangeur

